



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 24.08.2022

Numéro de publication: HR02-1005547017

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Aegler AG, Basel, nouveau Aegler SA, La Tène

Aegler SA

(Aegler AG) (Aegler Ltd)

Thielle, Pré-du-Pont 54

2075 Thielle

Jusqu'ici

Aegler AG

Aegler AG, précédemment à Basel, CHE-185.063.647 (FOSC du 12.07.2022, p. 0/1005518707). Nouveau siège: La Tène, Thielle, Pré-du-Pont 54, 2075 Thielle. Nouvelle raison sociale: Aegler SA (Aegler AG) (Aegler Ltd). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée. Par décision du 25.07.2022, l'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital-actions. Pour les détails, voir les statuts. Les 125'000 actions de CHF 1, nominatives, sont désormais liées selon statuts. Capital-actions: CHF 125'000, entièrement libéré, divisé en 125'000 actions de CHF 1, liées selon statuts. Statuts modifiés le 25.07.2022. Reprise des données du registre du commerce du siège précédent au sens de l'article 123 al. 6 ORC: But: fabrication et vente de montres de luxe et de produits de bijouterie. La société a en outre pour but de détenir des participations dans des petites et moyennes entreprises ainsi que d'assurer des tâches centrales de gestion et de financement pour les sociétés du groupe. L'entreprise peut acquérir, développer, gérer et exploiter des brevets, des licences, des innovations et des procédés de fabrication, faire le commerce de marchandises et de produits de toutes sortes, financer et promouvoir toutes sortes d'affaires, effectuer des opérations fiduciaires, acquérir, gérer et aliéner des terrains et des bâtiments, entreprendre l'exploitation de branches commerciales apparentées, participer à des entreprises de toutes sortes et effectuer toutes les opérations qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de son but principal. La société peut créer des filiales, des succursales et des agences en Suisse et à l'étranger. Elle peut adhérer à des fédérations et à des associations. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier écrit ou par E-mail. Administration: Calebaw Ralf, d'Allemagne, à Munich, Allemagne, président, et Meijer Erik, des Pays-Bas, à La Tène, lesquels signent

individuellement. Selon déclaration du 23.07.2012, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2633 du 19.08.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 133, Date: 12.07.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel